

1 livre, 1 film, 1 évènement

Une bibliothèque composée d'une cinquantaine d'ouvrages est à la disposition de tous les syndiqués.

Le film

Il est temps de raconter, 70 ans plus tard, la belle histoire de « la sécu ». D'où elle vient, comment elle a pu devenir possible, quels sont ses principes de base, qui en sont ses bâtisseurs et qu'est-elle devenue au fil des décennies ?

« La Sociale » retrace cette histoire !

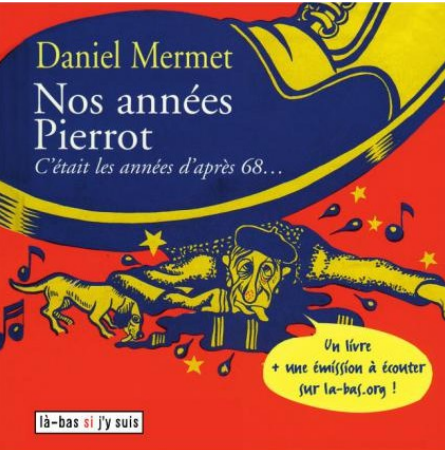


« La lecture ne relève pas de l'organisation du temps social, elle est, comme l'amour, une manière d'être. »
Daniel Pennac

cette fois, de réaliser une enquête similaire sur l'hexagone. Gérard Noiriel, historien du monde ouvrier de l'immigration et de la question nationale, s'est attelé à la tâche. Dans le sillage de Zinn, il s'est efforcé d'articuler les formes de dominations subies par les exclus de l'historien, tout en préservant le primat de la lutte des classes. Noiriel a mis une décennie à terminer cet ouvrage, synthèse d'une vie de recherches et d'engagements. Cette somme éclaire la place et le rôle du peuple dans toutes les grandes luttes et les évènements qui ont scandé l'histoire de France, de la guerre de Cent ans à nos jours, faisant écho à nos problématiques actuelles. « J'ai privilégié les questions qui sont au centre de notre actualité » explique Gérard Noiriel « les migrations, la protection sociale, la crise des partis politiques, le déclin du mouvement ouvrier, la montée des revendications identitaires ».

Le petit extrait ci-après montre à quel point cet ouvrage de 842 pages éclaire les consciences. « En 1841, dans son discours de réception à l'Académie française, Victor Hugo avait évoqué la "populace" pour désigner le peuple des quartiers pauvres de Paris. Vinçard ayant vigoureusement protesté dans un article de La Ruche populaire, Hugo fut très embarrassé. Il prit conscience à ce moment-là qu'il avait des lecteurs dans les milieux populaires et que ceux-ci se sentaient humiliés par son vocabulaire dévalorisant. Progressivement le mot "misérable", qu'il utilisait au début de ses romans pour décrire les criminels, changea de sens et désigna le petit peuple des malheureux. »

Le livre

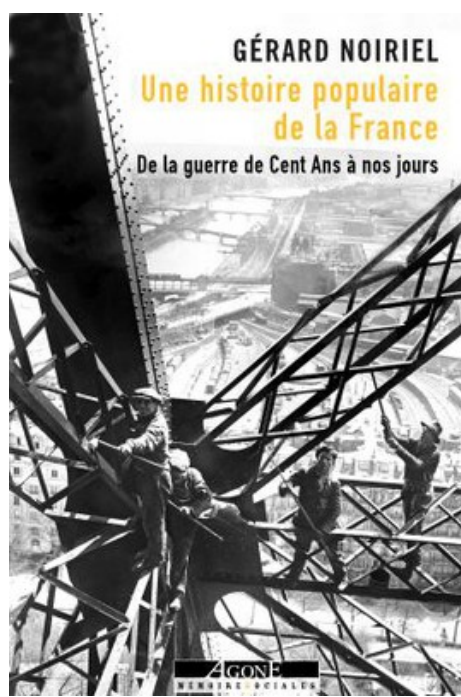


Suite à la mort soudaine de son ami Pierrot, Daniel Mermet, en hommage, évoque leurs aventures communes, dans l'époque effervescente qui a suivi Mai 68. C'était les années Reiser, Larzac, Libé, Ardèche, Lip, MLF, Higelin... Avec Pierrot, ce fut la création du Théâtre de la table qui recule, parti sur les routes jusqu'en Avignon. « Ce bref récit n'est pas du plomb dans l'aile, c'est le contraire, c'est de l'aile dans le plomb. (...) Nous ne sommes pas prêts d'oublier les autres mondes possibles entrevus dans la brèche de Mai. Le goût nous en est resté sur les lèvres et s'est transmis par le baiser. »

Nos années Pierrot
Daniel MERMET
Ed. Là-bas si j'y suis

L'évènement

Sortie du livre de Gérard Noiriel
« Une histoire populaire de la France »



Association FOUQUE

Institut Saint-Ange / MECS Concorde / Foyer Calendal
MECS Les saints-anges / Institut Les écureuils / Siège
Centre Fouque / Centre Rochefonds / SEAP / MECS La louve

Site internet : www.cgt-association-fouque.org
Courriel : cgt.fouque@gmail.com
Téléphone : 06 70 07 23 54

Ensemble on est plus fort !

CGT Fouque Infos

Le trimestriel d'information du syndicat CGT-Fouque

Décembre 2018 – N°2

L'ÉDITO de Christian BARBE (Délégué syndical central CGT de l'association Fouque)

Le pourquoi du moment

Fouque n'est pas une start-up association !

N'en déplaise à Macron ou à notre Directeur Général* qui se revendique de sa lignée politique, notre outil de travail fondé en 1892 par Jean-Baptiste Fouque, n'est pas une start-up association !

L'association Fouque, comme énormément d'autres structures éducatives implantées sur le territoire français, est un excellent outil du travail social et médico-social au service de l'enfance en difficulté. Par conséquent, il ne s'agirait pas de dévoyer le fondement même de la protection de l'enfance mis en place en 1945 par un fonctionnement singé sur celui de l'entreprise. D'autant que ces établissements sont entièrement financés par nos impôts et que nous nous trouvons dans le cadre d'une délégation de services publics.

Mais pour maintenir les fondements de l'aide à l'enfance, il aurait fallu que les grandes associations nationales et locales fassent front commun avec les salariés et les syndicats contre les politiques publiques instaurées depuis deux décennies. Il était du devoir de ces structures, dont l'association Fouque fait partie, d'affirmer aux différents gouvernements qu'elles étaient historiquement les piliers de la protection de l'enfance et du secteur du handicap. Au lieu de cela, elles ont foncé, têtes baissées, dans le piège de la loi du marché, de la concurrence à tous les étages. Désormais, les associations et même les établissements deviennent des concurrents les uns face aux autres. Nous sommes entrés dans l'ère de l'ultra-libéralisme où le secteur social et médico-social s'aligne maintenant sur les principes du libéralisme économique. En Europe, le traité de Lisbonne a ouvert la porte à la mise en concurrence et à la marchandisation des services d'action sociale. En France, après la loi de Révision Générale des Politiques Publiques où le nombre d'associations gestionnaires doit passer de 35 000 à 3500 avec pour conséquences des suppressions de postes avec concentration des pôles gestionnaires et soustraction à des services marchands, déqualification et précarité pour tous les personnels, mise en œuvre d'une politique d'appel d'offre récompensant les moins disant financiers, mise en place du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) laissant la libre gestion des fonds à la Direction générale de chaque association, mise en pratique du salaire au mérite avec évaluation estimée de la compétence où le savoir-être prime sur la qualification, création de niveaux intermédiaires entre chaque niveau de qualification, lancement de la tarification à l'acte... Cette évolution s'accompagne de toute une série de nouvelles méthodes de management et de moyens de contrôles contraignants renforçant l'isolement des professionnels (contrats d'objectifs, part variable

de la rémunération, évaluation répétée, entretiens individuels, sanctions...). Les salariés du secteur sont d'autant plus fragilisés que les directions s'évertuent à maintenir une certaine précarisation des emplois avec une multiplication des CDD et des intérimaires maintenant ces contractuels précaires dans un asservissement sournois. Les professionnels sont, de fait, mis en concurrence, ce qui entraîne une posture individualiste qui va à l'encontre des valeurs du travail social. Cette conception affecte toujours plus les conditions de travail dans nos établissements et surtout au final, les conditions d'accueil de nos publics. Elle vise à transformer le secteur en un vaste marché économique et à développer une logique contraire à un travail de qualité prenant en compte les conditions sociales des populations en difficulté et des personnels salariés. Le seul impératif est de réduire les coûts afin d'augmenter la rentabilité. Du coup, les usagers sont transformés en clients, les directions individualisent les performances des professionnels avec une dislocation de l'approche collective du travail social où souvent les réponses institutionnelles imposent des actes contraires à une éthique qui respecte les droits des personnes.

Même si la situation semble aujourd'hui quasi-désespérée, notamment à cause de résistances trop peu nombreuses, l'espoir reste de mise car, comme l'on démontré les gilets jaunes, il suffirait de presque rien pour réveiller la révolte qui sommeille dans chaque travailleur social. Et il est important de ne jamais perdre de vue que notre secteur est un investissement nécessaire contre un système qui produit l'exclusion. Il faut cesser de se laisser culpabiliser par le coût de notre fonctionnement et revendiquer la pertinence et l'utilité de notre fonction sociale ! Et pour cela, il va être nécessaire que les personnels de terrain (ASI, maîtresse de maison, ES, ME, soignant, administratif, personnel d'entretien, veilleur de nuit...) reprennent le pouvoir sur les conditions d'exercice de leur métier face aux dérives technocratiques et managériales de nos directions. Et ce pour que notre association Fouque redevienne une structure qui agisse pour l'enfance et non plus pour la finance ! Car en effet, Fouque ne doit plus être une start-up association !

* à l'heure où nous éditons ce journal, nous apprenons de manière informelle la suspension du contrat de travail de notre directeur général, M. Olivier MIRA.

